

Rapport public Parcoursup session 2023

Lycée Batiment-Saint-Lambert - BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques

Les données de la procédure

Les données de la procédure correspondent aux données de la phase principale, calculées au 07 juillet 2023.

Formation d'affectation	Jury	Groupe	Nombre de places proposées	Nombre de voeux confirmés	Nombre de propositions d'admission en procédure principale	Rang du dernier admis en procédure principale	Taux minimum boursier	Taux bac pro
Lycée Batiment-Saint-Lambert - BTS - Services - Conseil et commercialisation de solutions techniques	Jury par défaut	Autres candidats	4	502	39	56	31	55
	Jury par défaut	Bacheliers professionnels toutes séries	20	286	99	127	31	55
	Jury par défaut	Bacheliers technologiques toutes séries	11	267	52	61	31	55

Le rappel des caractéristiques de la formation

Attendus nationaux

S'intéresser aux relations commerciales

S'intéresser au management des entreprises et à leur environnement économique, juridique et technique

Disposer de compétences relationnelles propres aux métiers des services et de la relation client

Avoir les capacités d'évoluer dans des environnements numériques et digitalisés

Avoir de l'intérêt pour des solutions techniques en relation avec les besoins des clients

Avoir le goût du travail en équipe dans le cadre d'une démarche de projet

Disposer de capacités d'organisation et d'autonomie

Attendus locaux

ATTENTION : la réforme du BTS qui devient Conseil et commercialisation de SOLUTIONS TECHNIQUES entre en vigueur à la rentrée 2021. Elle a pour impact le renforcement notable des compétences techniques de l'étudiant inscrit dans cette formation.

Sont recherchés des profils d'étudiants dont les compétences en mathématiques & maîtrise de la langue sont solides et ancrées. L'établissement cherche à promouvoir les parcours d'étudiantes dans les filières proposées. Une attention particulière sera portée à l'examen des candidatures féminines dans le cadre de la promotion de la mixité de genre.

Les candidatures sont examinées selon des critères généraux clairement définis :

- une présence avérée dans la formation précédente
- une volonté de réussir dans l'ensemble des disciplines
- une lettre de motivation PERSONNELLE expliquant clairement son intérêt pour la formation demandée
- des résultats scolaires rendant possibles la réussite dans la formation souhaitée

Dans tous les cas, le projet de formation du candidat est étudié au regard de la cohérence entre :

- d'une part, le projet de formation du lycéen, apprenti ou étudiant en réorientation,
- ses acquis et ses compétences et, d'autre part, les attendus de la formation.

Pour les élèves de terminale, la fiche Avenir est également obligatoirement prise en compte.

Conditions d'inscription

Les candidats, titulaires ou en préparation d'un baccalauréat français ou d'un titre admis en équivalence, sont autorisés à s'inscrire.

Contenu et organisation des enseignements pour la formation

Organisation des enseignements : - expression française (2h), - langue vivante (3h), - environnement économique et juridique (3h), - technologie industrielle du bâtiment (5h) - gestion de projet (6h), - développement de clientèle (4h), - communication et négociation (6h), management commercial (3h) - Formation en entreprise :14 semaines de stage obligatoire, réparties sur les deux années, permettant de développer un projet technico-commercial, en situation réelle.

Les modalités d'examen des vœux

Les modalités d'examen des vœux

Les dossiers sont évalués selon 2 critères :

- les notes (sont prises en compte les notes de mathématiques, de Physique, de LV1, de Français et de spécialité du bac technologique).
 - la qualité du dossier (la lettre de motivation permet de juger la cohérence et la pertinence du projet.
- Une attention particulière est également portée aux appréciations et avis des enseignants du lycée).

Avez-vous eu recours à un traitement algorithmique ?

Un traitement algorithmique permettant essentiellement, à partir des données quantitatives et qualitatives figurant dans les dossiers, de calculer les moyennes des notes récupérées ou attribuées aux candidats, a été mis en œuvre par la commission d'examen des vœux afin de l'aider dans ses travaux, et non se substituer à elle.

Ce traitement automatisé, dont le paramétrage a été effectué par la commission d'examen des vœux en fonction des critères que ses membres ont définis, a été utilisé pour effectuer une première analyse des candidatures et un pré-classement de ces dernières.

La commission d'examen des vœux s'est en partie fondée sur ces éléments pour apprécier les mérites des candidatures.

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Enseignements de la session et conseils aux candidats

Organisation des enseignements : - expression française (2h), - langue vivante (3h), - environnement économique et juridique (3h), - technologie industrielle du bâtiment (5h) - gestion de projet (6h), - développement de clientèle (4h), - communication et négociation (6h), management commercial (3h) - Formation en entreprise : 14 semaines de stage obligatoire, réparties sur les deux années, permettant de développer un projet technico-commercial, en situation réelle.

Conseils aux candidats :

Certains candidats ne se donnent pas la peine de remplir le projet de formation motivé ou se contentent d'un copier/coller de lettre trouvée sur internet. Leur candidature s'en trouve très fortement pénalisée. Nous vous conseillons donc de rédiger une lettre qui ne soit pas une lettre type. Nous rappelons que participer aux Journées Portes Ouvertes est considéré comme une forme d'intérêt pour le BTS. N'hésitez donc pas à nous en informer, dans votre lettre, en nous parlant de ce qui vous a plu lors de votre visite. Les appréciations des enseignants de 1ère et terminale sont lus pour chaque dossier. Un candidat dont le comportement est fortement dégradé dans certaines matières, même non liées à la formation, est généralement pénalisé. À l'opposé, un candidat avec un comportement positif ou dont le projet de formation motivé montre un engouement particulier pour la formation, se voit généralement attribué un bonus et son classement peut "remonter" de manière significative. Un examen particulier est porté sur l'avis sur la poursuite d'étude, il est souhaitable qu'il soit en adéquation avec les résultats du candidat.

Tableau Synoptique

Champs d'évaluation	Rappel des critères généraux	Critères retenus par la commission d'examen des vœux	Éléments pris en compte pour l'évaluation des critères	Degré d'importance des critères
Résultat académique	résultats académiques	Moyennes et appréciations du dossier scolaire	français et mathématiques	Essentiel
Compétences académiques, acquis méthodologiques, savoir-faire	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Savoir-être	savoir-être	Bilans de vie scolaire	Assiduité - ponctualité - engagement - motivation - posture responsable	Très important
Motivation, connaissance de la formation, cohérence du projet	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			
Engagements, activités et centres d'intérêt, réalisations péri ou extra-scolaires	Aucun critère défini pour ce champ d'évaluation			

Signature :

Pascal ODIN,

Proviseur de l'établissement Lycée Batiment-Saint-Lambert